

# Bilan 2020 de l'état des stocks halieutiques en Europe, en trois graphiques et un tableau

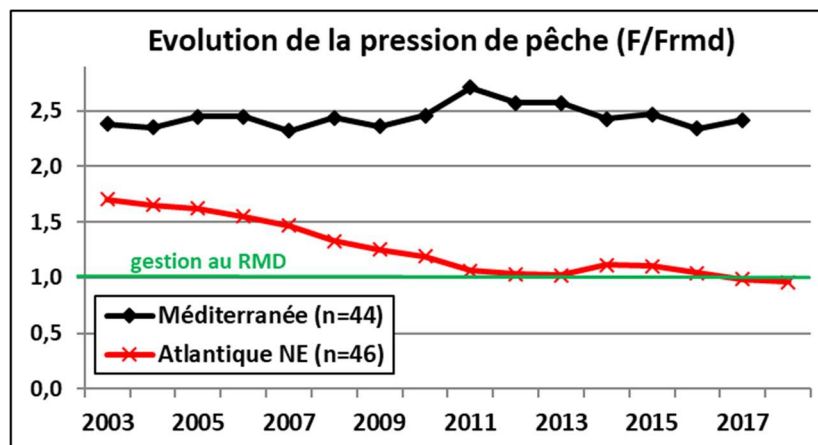
- Note D. Gascuel d'après le rapport CSTEP, Mai 2020 -

Comme chaque année, à la demande la Commission Européenne, le Conseil scientifique, technique et économique des pêches (CSTEP/STECF) a établi un bilan de l'état des stocks. Ce bilan fait la synthèse des évaluations réalisées par les CIEM pour la zone Atlantique, et par le CGPM ou le CSTEP pour la Méditerranée. Les principaux résultats de cette synthèse sont ici résumés sous forme de trois graphiques commentés et un tableau.

## 1. La pression de pêche baisse en Atlantique

Bonne nouvelle : la pression de pêche baisse très significativement dans les eaux européennes de l'Atlantique Nord-Est. En valeur moyenne pour l'ensemble des stocks évalués (n=46), elle atteignait presque deux fois la valeur cible de la gestion au rendement maximum durable (Frmd), il y a une vingtaine d'années. En 2018, dernière année connue, nous en sommes à une moyenne de 1. Attention cependant, comme on le verra plus loin, cette moyenne masque une forte hétérogénéité entre des stocks peu ciblés, dont les quotas ne sont pas tous consommés, et des stocks sous tension qui restent nettement surexploités.

Côté Méditerranée, en revanche, le diagnostic semble clair. La pression de pêche reste très élevée. Plus de 2,5 fois la valeur cible de la gestion au RMD en valeur moyenne (n=44). La légère diminution notée l'année dernière n'est pas confirmée.

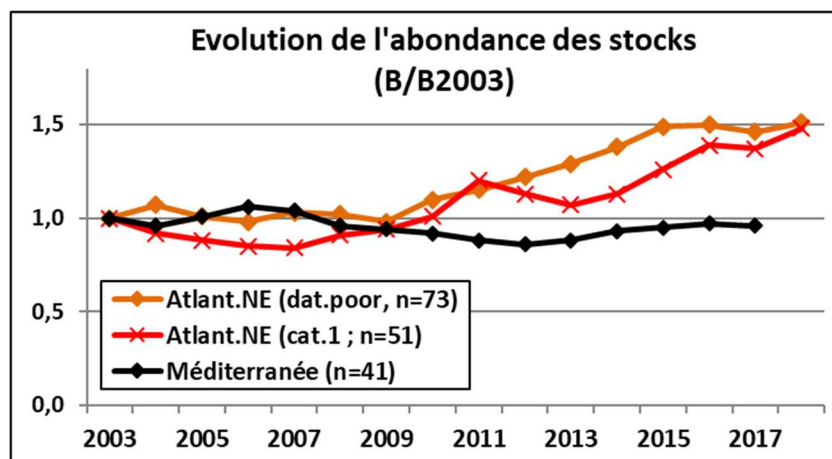


## 2. L'abondance des stocks remonte en Atlantique

Comparativement à 2003 (première année de la série étudiée, considérée ici comme le point bas de l'indicateur), l'abondance moyenne des stocks a significativement augmenté dans l'Atlantique Nord-Est. Pour les stocks qui font l'objet d'une évaluation complète (dits stocks de catégorie 1 ; n=51), la

biomasse aurait ainsi augmenté de 50% depuis 2010. Le même type d'évolution est observé pour les stocks dits pauvres en données (où seuls des indices d'abondance sont disponibles ; n=73).

En revanche, côté Méditerranée aucune amélioration significative n'est enregistrée. Les biomasses des stocks évalués restent à un niveau moyen très faible.



### 3. Mais de trop nombreux stocks restent en mauvais état...

| Atlantique NE - 68 stocks |              |              |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Nb. Stocks                | Non.surexpl. | Surexploités |
| Non.dégr. (B>Bpa)         | 20           | 11           |
| Dégradés (B<Bpa)          | 2            | 12           |
| Limites inconnues         | 20           | 3            |
| <b>Tot</b>                | <b>62%</b>   | <b>38%</b>   |

| % stocks connus   |              |              |
|-------------------|--------------|--------------|
|                   | Non.surexpl. | Surexploités |
| Non.dégr. (B>Bpa) | 44%          | 24%          |
| Dégradés (B<Bpa)  | 4%           | 27%          |
| <b>Tot</b>        | <b>49%</b>   | <b>51%</b>   |

Pour la dernière année connue (2018), 38% des stocks évalués dans l'Atlantique Nord-Est sont encore surexploités.

Et parmi ceux qui ne sont pas surexploités, deux restent à des niveaux de biomasse trop faibles, inférieurs aux limites de sécurité biologique.

*In fine*, 44% des stocks connus sont « dans le vert ».

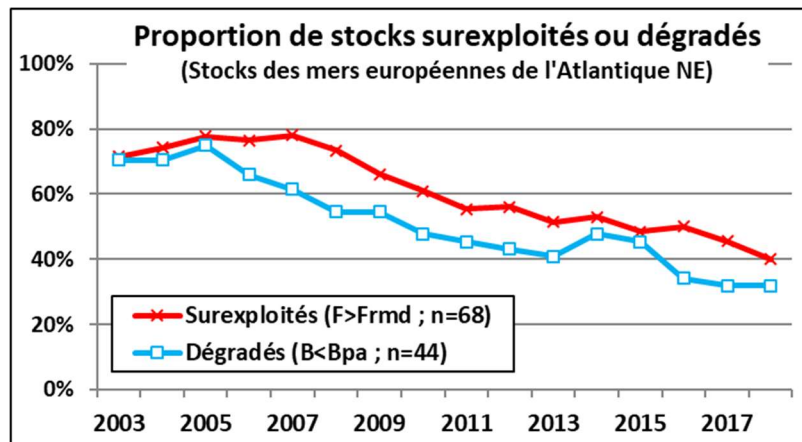
En Méditerranée, 34 des 37 stocks évalués sont surexploités (soit 92%) .

### 4. ... et l'amélioration est trop lente

Près de 90 % des stocks évalués dans les eaux européennes de l'Atlantique Nord-Est étaient surexploités à la fin des années 1990, et plus de 70 % dans la première moitié des années 2000. La situation actuelle confirme donc une nette amélioration (plus que 38% des stocks surexploités... mais encore 38%). Manifestement, l'objectif d'atteindre la gestion au RMD pour tous les stocks européens ne sera pas atteint en 2020.

De même, la proportion des stocks dont la biomasse est jugée trop faible et en dehors des limites de sécurité biologique (B<Bpa) reste importante (31%), alors même que les engagements internationaux (Johannesburg et Nagoya) concernent la reconstitution des stocks (i.e. de la biomasse) au niveau

capable de produire le RMD, soit Brmd (qui est très supérieur à la limite de précaution Bpa). Nous en sommes donc encore très loin pour de nombreux stocks.



### En guise de conclusion (personnelle)

Globalement, la synthèse 2020 du CSTEP confirme la nette amélioration de l'état des stocks observée dans les eaux de l'Atlantique NE depuis quelques années. Les chiffres montrent que la baisse de la pression de pêche a des effets très positifs. Autrement dit : quand on veut, on peut. Et quand on fait, ça marche ! Rappelons que cette évolution devrait se poursuivre. A terme, le retour à la biomasse au RMD (Brmd) pourrait se traduire par une multiplication de l'abondance des stocks par un facteur de l'ordre de 2,0 à 2,4 (comparativement au point bas de 2003).

Il faut cependant rappeler que cette biomasse au RMD n'a rien du Saint Graal. Elle correspond à un stock dont l'abondance a été divisée par 2,5 ou 3 comparativement à l'état vierge. C'est un objectif de durabilité monospécifique, très insuffisant dans une optique écosystémique. C'est d'autant plus vrai qu'une gestion optimale, basée sur la recherche d'une taille de première capture optimale et donc globalement sur une augmentation massive des maillages, permettrait de pêcher tout autant, avec des impacts beaucoup plus faibles.

Autrement dit, on « rattrape » aujourd'hui le retard, par rapport à des objectifs de bonne gestion (monospécifique) définis dans les années 70. La gestion écosystémique et le changement climatique invitent à repenser en profondeur ces objectifs de gestion.

Le CSTEP, dans son rapport économique annuelle, souligne également la bonne santé économique des flottilles de pêche. Naturellement, l'actuelle crise sanitaire liée au Covid-19 pourrait modifier ce diagnostic. Il est évidemment trop tôt pour savoir quels impacts elle pourrait avoir sur la ressource. Il est cependant peu probable que les arrêts de pêche aient des effets positifs très significatifs, dès lors que les quotas seront capturés en fin d'année 2020... ou en début d'année prochaine, en raison des reports d'ores et déjà annoncés. A l'inverse, espérons que les difficultés économiques n'inciteront pas à remettre à plus tard les évolutions nécessaires vers une gestion plus précautionneuse. La priorité reste à reconstruire des écosystèmes plus résilients, pour se préparer à la crise climatique qui s'amorce déjà et qui ira en s'amplifiant... lorsque se multiplieront les vagues de chaleur.